

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 100

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITEUR

Fédération des Sociétés Suisses
de Paris

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION

Pierre Jonneret

RÉDACTION

Jérôme Boyon.

Ont collaboré à ce numéro

Philippe Alliaume,

Rolf Bodenmüller, Juliette David,
Anne Germain, Robert Hentsch,
Pierre Jonneret, Henriette Nicolet,
Nathalie Smethurst.

ADMINISTRATION

Willy Bossard, Philippe Alliaume.

SIÈGE SOCIAL & PUBLICITÉ

10, rue des Messageries

75010 Paris,

Tél. : 01 45 23 29 57

Fax : 01 47 70 13 29

RÉALISATION

MAG édition,

65 rue J.-J. Rousseau

92150 Suresnes,

Tél. : 01 41 38 94 94

IMPRESSION

Imprimerie Mouquet,

93350 Le Bourget

COMMISSION PARITAIRE

n°52679

ISSN n°1274-7769

Dépôt légal à parution

Prix du numéro : 20 F

Abonnement 11 numéros : 200 F

Abonnement 22 numéros : 360 F

ABONNEMENTS

DIP - 70, rue Compans

75019 Paris

Tél. : 01 44 84 85 00

Le Messenger Suisse sur Internet :
[http://ourworld.compuserve.com/
Homepages/AlliaumePh](http://ourworld.compuserve.com/Homepages/AlliaumePh)

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Toute reproduction est autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal

Crédits photos : Couverture et p 6/7 : Hong Kong Tourism Association, p 4 : Swissmetro, p 8/9/10 : Archives Robert Hentsch, p 11 : Hôpital Suisse de Paris, p 12 : Operama Productions B.V., p 13 : U.S.M., p 14 : Fondation du Château de Grandson, p 20 : D.R., p 24 : photos D.R.

Message de Monsieur Arnold Koller, Président de la Confédération, aux Suissesses et aux Suisse vivant à l'étranger, à l'occasion du 1^{er} août 1997

Chers compatriotes à l'étranger,

Il est réconfortant de savoir qu'une fois par an, dans le monde entier, nos compatriotes célèbrent ensemble notre fête nationale. Vous vous êtes réunis pour honorer ce magnifique coin du globe qui est notre patrie. J'ai le plaisir de vous transmettre les salutations et les meilleurs vœux du Conseil fédéral et de vos compatriotes en Suisse.

Par votre participation à la fête, vous manifestez votre attachement à notre patrie. Nous tous qui y sommes restés sommes de cœur avec vous. Dans le monde entier, vous êtes nos ambassadeurs. C'est donc avec plaisir que je vous exprime la gratitude de la Suisse toute entière.

Je sais fort bien que, de l'étranger, vous suivez attentivement les événements de notre pays. Vous connaissez donc la situation économique très difficile que nous vivons après six années de croissance. En Suisse aussi, le nombre des chômeurs a augmenté, et l'incertitude gagne de nombreuses personnes.

Nous devons lutter contre cet état de choses. Le Conseil fédéral et le Parlement ont mené ces dernières années d'importantes réformes du marché, dans le but d'améliorer sensiblement le contexte économique. Le secteur privé s'est engagé dans un vaste processus de restructuration et de rationalisation. Les conditions d'une reprise sont donc réunies. Avec les atouts dont nous disposons encore et grâce à nos efforts, nous pouvons faire face avec confiance à la concurrence internationale.

Une autre cause de souci pour beaucoup de nos compatriotes est la perte de prestige que subit notre pays depuis quelques mois. Le monde entier a l'impression que la Suisse s'est enrichie au cours de la deuxième guerre mondiale et que ses banques ont essayé, pendant cinquante ans, de retenir à leur profit la fortune des victimes de l'Holocauste.

Le Conseil fédéral, le Parlement et les banques ont pris les mesures nécessaires pour examiner, sans a priori, les reproches qui nous sont adressés. Nous voulons faire face à notre propre histoire et nous pouvons le faire sans crainte. Nous sommes prêts à faire la lumière sur les zones d'ombre de notre passé. Cela ne porte nullement atteinte aux grands mérites de la génération qui a fait du service actif. Nous lui sommes encore aujourd'hui profondément reconnaissants pour sa volonté de résistance et son esprit de sacrifice. Tant la situation actuelle de notre économie que la confrontation avec notre histoire nous démontrent clairement que la réponse la plus importante aux défis de notre temps est la solidarité.

Cette solidarité s'impose pour surmonter les rigueurs de la transformation des structures économiques. Nous avons aussi besoin d'une nouvelle solidarité pour donner un nouveau contenu et conférer un nouveau rayonnement à la grande tradition humanitaire de la Suisse dans le vaste monde. Nous en avons tout particulièrement besoin en tant qu'État neutre. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a proposé la création d'une «Fondation suisse de la solidarité». Avec elle, et de manière ciblée, nous entendons soulager la profonde détresse qui, malheureusement, sévit aujourd'hui encore en Suisse comme à l'étranger. Cette fondation restera longtemps l'expression tangible de l'esprit humanitaire qui anime la Suisse.

Pour conclure, je jeterai un coup d'œil sur l'avenir immédiat. L'année prochaine, nous célébrerons les 150 ans de notre État fédéral. Le plus beau cadeau que le peuple et les cantons peuvent s'offrir à cette occasion est une nouvelle constitution fédérale. Les travaux sont en bonne voie.

Cette réforme de la constitution nous offre la chance de prendre conscience, dans le cadre d'un dialogue ouvert, des valeurs qui font la Suisse, qui garantissent sa cohésion et qui justifient notre fierté. Le projet constitutionnel souligne aussi clairement que la Confédération a pour mission de promouvoir les relations des Suisses de l'étranger entre eux et avec la Suisse. Vous pourrez donc compter sur nous à l'avenir aussi. Chers concitoyennes, chers concitoyens à l'étranger, je vous remercie de votre attachement à notre patrie malgré la distance qui vous en sépare. Je vous souhaite une belle fête nationale et forme mes vœux les meilleurs pour votre avenir.